



PATE A BOIS TRADITION Chêne foncé 250G Chêne foncé



La pâte à bois Sintobois répare les fissures et trous de vers ou de clous sur les mobiliers en bois, les portes, les fenêtres, les escaliers... que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Elle s'applique sur toutes finitions (vernis, peinture, lasure...). Après son application sur la surface, la Pâte à bois se ponce, se perce, se visse et se peint. La pâte se travaille 30 min avant le début du durcissement.

Avantages produit

Idéal pour réparer les trous dans le bois
Se ponce, se perce, se visse et se peint
Sec en 2h
Ponçage facile
Facile et prêt à l'emploi

CODE PRODUIT 235400

GENCODE 3169982354000

FAMILLE 2600 PREPARATION-REPAR

Profondeur UV cm : 10,2

Largeur UV cm : 10,2

Hauteur UV cm : 5,9

Poids Brut UV Kg : 0,36

Poids Net UV Kg : 0,25

Contenance 250G

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

Homogénéiser la pâte.

1ère étape : Nettoyer le support, poncer, dépeussier et aspirer les résidus.

2ème étape : Boucher, lisser en couche fine (laisser sécher et renouveler si nécessaire).

3ème étape : Poncer au grain fin après séchage, puis dépeussier.

Nettoyage des outils à l'acétone.

RECOMMANDATION

Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	NO
Recyclabilité	NO
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :
 - pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.
 - ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

** - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;
 - substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	NO
Présence de métaux précieux*	NO
Présence de terres rares	NO
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15° (voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit

Usage:	Réparer Reboucher	Support :	Bois et dérivés
Utilisation :	Intérieur Extérieur	Outils d'application :	Cale Spatule métallique
Rendement :	NC	Aspect :	PATEUX
Nettoyage des outils :	Acétone Alcool	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	NC	Date DLUO	24 mois
Pays d'origine :	FRANCE	Rémanence :	NC
Nomenclature douanière	3214 10 10	Craint le gel :	ND

01 - Craint le gel
 02 - Modifié par le gel
 03 - Pulvérisation modifiée par le gel
 04 - Ne craint pas le gel
 NC - non concerné

Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	SGH02 SGH07
MENTION D'AVERTISSEMENT:	DANGER
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102 P210 P281 P264 P271 P272 P280 P302+P352 P304+P340 P305+P351+P338 P312 P321 P333+P313 P337+P313 P362+P364 P403+P235 P405 P501
PHASE H :	H225 H317 H319 H336
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	NO
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	A+
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTE :	Solvant
TRIMAN	NO
N° TP :	NC
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDE	NC
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	NC
LIEN FDS :	https://www.quickfds.com/fds/B109435-63001-18580-016246
ETIQUETTE PRODUIT:	http://products.groupe-altair.com/backshots/235400_et.jpg

